Image not found or type unknown

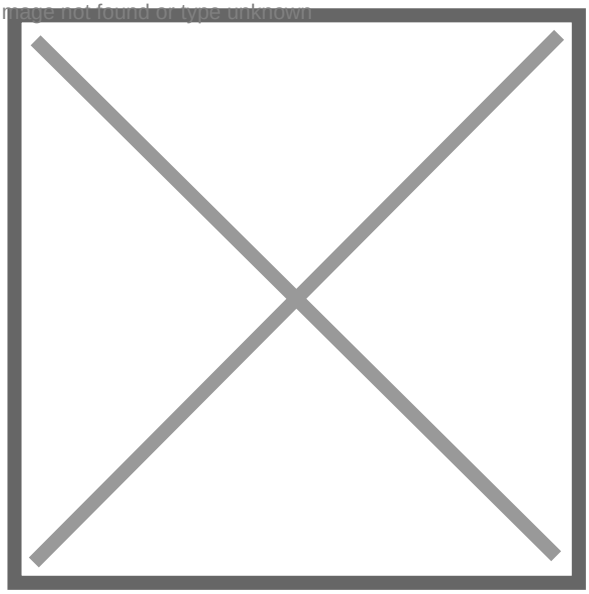

Cours minerve tres grosses arnaque

Par **cc47**, le **08/01/2017** à **11:35**

bonjour
je me suis inscrite en 2012 aux cours minerve(quelle grosse erreur de ma part) suite a des problèmes financier j'ai résilier le contrat par courrier en R.A.R demander a ma banque de rejeter tout prélèvement venant de leurs part !je n'est rien reçu de leurs part en R.A.R aujourd'hui donc janvier 2017 je reçoit un courrier simple de recouvrement sorrec et un appel d'une personne qui veut régler sa a l amiable je lui est dit clairement que je refusait de payer ! après 5 ans ont ils le droit de faire quelques chose contre moi qui a réussit a s'en débarrasser sa fait long et sa me gonfle !! merci d'une éventuelle réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés